
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue le 21 septembre 2021 à 18 h 00 en visioconférence

Présences

Membres

Enrico Morand
Paul Charbonneau
Yannick Tourigny
Élaine Dalbec
Nicolas Rousseau
Éric Lacasse
Amélie Gauthier
Hélène Gauthier
Julie-K Campbell
Danyelle Latreille
Marie-Josée Bolduc
Myriam Paulin
Anne Caron
Danielle Vigneault
Françoise Roy

Invités.es

Annie Duguay
Michel St-Arnault
Lucie Martin

PROPOSITION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot du président
2. Nomination d'un (e) président (e) et d'un (e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 septembre 2020
5. Rapport financier 2020-2021
6. Prévisions budgétaires 2021-2022 et bilan intérimaire
7. Nomination d'un vérificateur comptable pour 2022-2023
8. Proposition de changement de l'article 4.5 des règlements généraux
9. Présentation du rapport d'activités
10. Perspectives 2021-2022
11. Parole à l'assemblée
12. Élections
 - 12.1 Nomination d'un (e) président (e) et d'un (e) secrétaire d'élection
 - 12.2 Nomination des candidatures
 - 12.3 Présentation du nouveau conseil d'administration
13. Levée de l'assemblée

1. Mot du président

Le président du conseil d'administration, Enrico Morand, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il constate la régularité de la convocation et l'atteinte du quorum. Il déclare ouverte l'assemblée générale à 18 h 00.

Il présente les membres actuels du conseil d'administration et les remercie pour leur implication et engagement au sein de l'organisme. Il félicite toute l'équipe du CPS Faubourg en soulignant le travail remarquable accompli. Il présente un bref bilan de l'année écoulée soulignant que la pandémie a amené son lot de défis et de changement pour l'organisme ; mouvement de personnel vers le télétravail, stratégies au niveau du financement bénéfique pour l'amélioration des infrastructures et adaptation des activités de financement au virtuel.

Il termine en remerciant les participants de se joindre à l'assemblée virtuel de ce soir.

2. Nomination d'un président (e) et d'un (e) secrétaire d'assemblée

Proposition AGA-2021-01

Il est proposé par Paul Charbonneau, appuyé par Julie K. Campbell, de nommer Enrico Morand et Hélène Gauthier respectivement président et secrétaire d'assemblée.
Adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour tel que proposé.

Proposition AGA-2021-02

Il est proposé par Paul Charbonneau, appuyé par Nicolas Rousseau, d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du centre prévention suicide Faubourg tel que proposé.
Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 septembre 2020

Les membres ont reçu le procès-verbal avec l'avis de convocation et l'ordre du jour, par conséquent l'assemblée accepte de ne pas en faire la lecture à haute voix.

Proposition AGA-2021-03

Il est proposé par Éline Dalbec appuyé par Marie-Josée Bolduc, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 21 septembre 2020 tel que soumis.
Adoptée à l'unanimité.

5. Rapport financier 2020-2021

Le président d'assemblée invite M. Michel St-Arnault, de la firme Raymond, Chabot, Grant Thornton à présenter le rapport financier 2020-2021 du CPS Faubourg. Il le présente et explique les fluctuations. Il termine sa présentation en expliquant que les revenus ont augmenté et sont attribuables aux subventions reçues pendant la Covid et que les dépenses se sont maintenues avec une légère diminution. Il affirme que les états financiers sont conformes et le rapport est sans réserve. Il souligne que l'organisme est en excellente position financière dans un contexte de pandémie.

Proposition AGA-2021-04

Il est proposé par Françoise Roy, appuyé par Nicolas Rousseau d'entériner les états financiers pour l'exercice 2020-2021 tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

6. Prévisions budgétaires 2021-2022 et bilan intérimaire

Monsieur Yannick Tourigny, secrétaire-trésorier, dépose et présente les prévisions budgétaires pour 2021-2022. Il fait aussi la présentation des du bilan intérimaire en mentionnant que légalement nous étions tenus de le faire, car nous n'avons pu tenir notre assemblée générale annuelle dans le délai prescrit de quatre mois après la fin de l'exercice financier.

Proposition AGA-2021-05

Il est proposé par Julie K. Campbell, appuyé par Danyelle Latreille d'adopter les prévisions budgétaires pour 2021-2022 telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité

Proposition AGA-2021-06

Il est proposé par Elaine Dalbec, appuyé par Paul Charbonneau d'adopter le bilan intérimaire telles que présenté.

Adoptée à l'unanimité

7. Nomination d'un vérificateur comptable pour 2022-2023

Le conseil d'administration et la directrice générale sont satisfaits par l'exhaustivité du travail effectué par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton et recommandent une reconduction du contrat pour l'exercice 2021-2022 et 2022-2023.

Proposition AGA-2021-07

Il est proposé par Danyelle Latreille, appuyé par Françoise Roy de nommer la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton comme auditeur pour l'exercice financier 2021-2022 et 2022-2023.

Adoptée à l'unanimité

8. Proposition de changement de l'article 4.5 des règlements généraux

M. Nicolas Rousseau, administrateur présente les propositions aux modifications aux règlements généraux aux articles 4.1, 4.4 et 4.5. (Annexe 1)

Pour la première proposition (article 4.1), M. Rousseau clarifie la cooptation des administrateurs cooptés nommés par le conseil d'administration et clarifie le mandat de l'administrateur coopté.

Pour la deuxième proposition (article 4.4), M. Rousseau mentionne la présence d'un doublon avec l'article 4.1 modifié d'où le retrait de l'expression « *Comble les postes vacants jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.* »

Pour la troisième proposition (article 4.5), M. Rousseau précise qu'il est proposé de modifier la durée du mandat des membres du conseil d'administration et souligne que les administrateurs sont admissibles pour trois (3) mandats au lieu de deux (2) et peuvent désormais être nommés pour 6 ans maximum, qu'ils soient cooptés ou non. Il avance l'importance d'une rotation des membres du conseil d'administration et l'importance de faciliter la participation des membres de l'organisme.

Proposition AGA-2021-08

Il est proposé par Julie K, Campbell, appuyé par Marie-Josée Bolduc d'approuver les modifications aux règlements généraux aux articles 4.1, 4.4 et 4.5.

Adoptée à l'unanimité

9. Présentation du rapport d'activités

Due à la séance de l'assemblée en visioconférence, le rapport d'activités est présenté par la directrice générale. Celle-ci décrit les services offerts par l'organisme : crise, deuil et postvention, formations, projets citoyens, communications et activités de financement.

10. Perspectives 2021-2022

La directrice générale présente à l'assemblée les défis pour l'année financière à venir :

- Ressources humaines
- Optimisation des installations et infrastructures
- Rayonnement
- Philanthropie

La directrice générale souligne à l'assemblée que les défis demeurent d'année en année et qu'ils sont de taille en matière de ressources humaines. Elle souligne la pénurie de personnel et mentionne les salaires non compétitifs comparativement au secteur public rendant le recrutement difficile et complexifiant la rétention du personnel.

Elle poursuit en informant l'assemblée que l'organisme poursuivra l'optimisation de ses installations et infrastructures en vue d'améliorer son bâtiment et ses locaux.

Elle annonce l'arrivée d'une nouvelle employée en poste en Philanthropie qui poursuivra le développement de l'autofinancement ainsi que le déploiement des projets citoyens dans les Laurentides. La directrice générale les informe que la responsable de la Philanthropie s'assurera aussi de la poursuite des efforts de rayonnement de l'organisme auprès des entreprises et de la population.

11. Parole à l'assemblée

La directrice générale informe l'assemblée que ce soir sera souligné les cinq (5) années de services de la coordonnatrice administrative, Hélène Gauthier, au sein de l'organisme.

La directrice générale souligne son engagement et exprime sa reconnaissance au nom du conseil d'administration.

Elle formule également des remerciements à l'équipe du Faubourg pour leur travail exceptionnel et remercie les membres du conseil d'administration pour leur implication et leur engagement.

Une résolution de félicitations à la directrice générale, à son équipe et aux membres du conseil d'administration est proposée par un membre de l'assemblée.

Proposition AGA-2021-09

Il est proposé par Julie-K Campbell, appuyé par Danyelle Latreille, d'offrir des sincères félicitations à la directrice générale, à son équipe et aux membres du conseil d'administration.
Adoptée à l'unanimité.

12. Élections

12.1 Nomination du président (e) et d'un (e) secrétaire d'élection

Proposition AGA-2022-10

Il est proposé par Elaine Dalbec, appuyé par Paul Charbonneau, que Yannick Tourigny agit à titre de président d'élection.
Adoptée à l'unanimité.

Proposition AGA-2022-11

Il est proposé par Paul Charbonneau, appuyé par Éric Lacasse, qu'Hélène Gauthier agit à titre de secrétaire d'élection.
Adoptée à l'unanimité.

12.2 Nomination des candidatures

Le président d'élection explique la procédure d'élection. Cette année deux (2) postes d'administrateurs sont en réélection et un (1) poste est vacant.

Éric Lacasse propose la candidature d'Enrico Morand.
Élaine Dalbec propose la candidature de Paul Charbonneau.
Enrico Morand propose la candidature d'Éric Lacasse.

Les candidats proposés expriment leur intérêt à occuper les postes d'administrateurs disponibles au sein du CA. Le président d'élection déclare élus par acclamation les trois membres.

12.3 Présentation du nouveau conseil d'administration

Le président présente le nouveau conseil d'administration à l'assemblée : Enrico Morand, Paul Charbonneau, Yannick Tourigny, Alain Aubuchon, Élaine Dalbec, Nicolas Rousseau et Éric Lacasse.

13. Levée de l'assemblée

Proposition AGA-2021-12

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Paul Charbonneau, appuyé par Éric Lacasse de lever la séance à 19 h 37.

Enrico Morand
Président

Hélène Gauthier
Secrétaire de l'assemblée